

# MARQUAGE

## Marquage de l'électricité en 2022

La qualité et la provenance de l'ensemble de l'électricité fournie par le Service de l'équipement de La Neuveville en fonction des différents produits sont les suivantes :

Année de référence : 2022

	Total	de Suisse
<b>1. Énergies renouvelables</b>	<b>85.50 %</b>	<b>65.20 %</b>
1.1 Énergie hydraulique	76.00%	55.70%
1.2 Autres énergies renouvelables	3.40%	3.40%
Énergie solaire	3.40%	3.40%
Énergie éolienne	0.00%	0.00%
Biomasse	0.00%	0.00%
Géothermie	0.00%	0.00%
1.3 Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	6.10%	6.10%
<b>2. Énergies non renouvelables</b>	<b>14.50 %</b>	<b>14.50 %</b>
2.1 Énergie nucléaire	14.50%	14.50%
2.2 Énergies fossiles	0.00%	0.00%
Pétrole	0.00%	0.00%
Gaz naturel	0.00%	0.00%
Charbon	0.00%	0.00%
Déchets	0.00%	0.00%
<b>Total</b>	<b>100.00 %</b>	<b>79.70 %</b>

\* 47,1 % d'énergie hydraulique, 20 % d'énergie solaire, 3,6 % d'énergie éolienne, 22,4 % de biomasse, 6,9 % de déchets urbains renouvelables, 0 % de géothermie

### Nos clients sont approvisionnés avec les produits suivants:



### Nous avons fourni:

TOPAZE    
pour un volume de  
**11'082'530 kWh**



Choisissez l'énergie qui vous ressemble  
[seln.laneuveville.ch](http://seln.laneuveville.ch)